

COMMUNE DE SIN-LE-NOBLE
- :-
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022
A 18 HEURES 30
- :-
COMPTE RENDU
- :-

Le Conseil municipal s'est réuni en salle du Conseil, le 26 septembre 2022 à 18 heures 30.

Etaient présents : M. Christophe DUMONT,
Maire
Mme Marie-Josée DELATTRE,
M. Jean-Claude DESMENEZ,
Mme Johanne MASCLET,
M. Freddy DELVAL,
M. Henri JARUGA,
Mme Michèle DECREUS,
M. Dimitri WIDIEZ,
Adjoints,
M. Jean-Michel CHOTIN,
M. Jean-Pierre BERLINET,
Mme Joselyne GEMZA,
Mme Claudine BEDENIK,
Mme Christiane DUMONT,
M. Patrick ALLARD,
M. Marc BAILLEZ,
M. Patrick DUBREUCQ,
Mme Sylvie DORNE (*à compter de son arrivée à 19h12 avant le vote du point III/9*),
M. Pascal DAMBRIN,
Mme Caroline FAIVRE,
M. Jean-François JOOS,
Mme Stéphanie CARAMOUR,
Mme Christelle DUPRIEZ,
Mme Marie Bernadette SOMBE,
Mme Emeline HOURNON,
Mme Elise SALPETRA,
M. Jean-Bernard FENET,
Conseillers municipaux.

Etaient absents, excusés et représentés : M. Didier CARREZ (*procuration à M. Christophe DUMONT du 26 septembre 2022*),
Mme Isabelle TAILLEZ (*procuration à Mme Johanne MASCLET du 26 septembre 2022*),
Adjoints, Mme Françoise SANTERRE (*procuration à Mme Joselyne GEMZA du 26 septembre 2022*),
Mme Sylvie DORNE (*procuration à M. Jean-Claude DESMENEZ jusqu'à son arrivée à 19h12 avant le vote du point III/9*),
M. Brahim MAHMOUD (*procuration à M. Dimitri WIDIEZ du 26 septembre 2022*),
M. Robin POPOWSKI (*procuration à Mme Stéphanie CARAMOUR du 26 septembre 2022*),
M. Rémi KRZYKALA (*procuration à M. Patrick DUBREUCQ du 26 septembre 2022*),
Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés et non représentés : Mme Viviane BIZET, **Conseillère municipale.**

Etait absent non excusé et non représenté -

Suivant l'article L.2121-15 alinéa 1 du Code général des collectivités territoriales, Madame Elise SALPETRA a été nommée secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VALIDE le procès-verbal de la séance du 05 juillet 2022, **à l'unanimité des 32 membres présents et représentés.**

I/ RESSOURCES HUMAINES

SUR LES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE :

- 1) Délibération n°602.53/2022 : Modification du tableau des effectifs - création de l'emploi de directeur du centre social Antoine de Saint Exupéry

Adopté à l'unanimité des 32 membres présents et représentés,

- 2) Délibération n°603.54/2022 : Modification du tableau des effectifs - création de l'emploi de directeur du centre social Perret Autissier

Adopté à l'unanimité des 32 membres présents et représentés,

- 3) Délibération n°604.55/2022 : Modification du tableau des effectifs - création d'un emploi permanent d'agent technique (catégorie C) à temps complet

Adopté à l'unanimité des 32 membres présents et représentés,

- 4) Délibération n°605.56/2022 : Modification du tableau des effectifs - création d'un emploi permanent d'agent technique polyvalent (catégorie C) à temps complet

Adopté à l'unanimité des 32 membres présents et représentés,

II/ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, PATRIMOINE ET FONCIER :

SUR LES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR MONSIEUR HENRI JARUGA, ADJOINT A L'URBANISME, GRANDS PROJETS, PATRIMOINE, TRAVAUX :

- 5) Délibération n°606.57/2022 : Gestion du domaine communal - acquisition à titre gratuit de la parcelle BN 361 sise impasse Potleau à Sin-le-Noble sans soulte

Adopté à l'unanimité des 32 membres présents et représentés,

- 6) Délibération n°607.58/2022 : Vente de patrimoine HLM appartenant à Maisons et Cités Soginorpa - cadastré section BA n°273 pour une surface de 390m² sis 5 rue de Limoux (un logement)

Adopté à l'unanimité des 32 membres présents et représentés,

- 7) Délibération n°608.59/2022 : Patrimoine communal - domaine privé - cession de la parcelle BC n°39, sise 115 rue Jules Guesde à Sin-le-Noble

Adopté à l'unanimité des 32 membres présents et représentés,

- 8) Délibération n°609.60/2022 : Urbanisme- plan local d'urbanisme- bilan de la mise à disposition du public et approbation de la modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de Sin-le-Noble

Adopté à l'unanimité des 32 membres présents et représentés,

III/ AFFAIRES FINANCIÈRES :

SUR LE RAPPORT PRÉSENTÉ PAR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE :

9) Délibération n°610.61/2022 : Budget supplémentaire 2022

Adopté à l'unanimité des 31 membres présents et représentés ayant pris part au vote,

Monsieur Jean-Bernard FENET n'ayant pas pris part au vote,

IV/ ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SUR LES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE:

10) Délibération n°611.62/2022 : Avis de l'assemblée délibérante sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction de travail le dimanche accordées par Monsieur le Maire au titre de l'année 2023

Adopté à l'unanimité des 32 membres présents et représentés,

11) Délibération n°612.63/2022 : Création d'un tarif pour les séances d'aquabike

Adopté à l'unanimité des 32 membres présents et représentés,

12) Délibération n°613.64/2022 : Matériel municipal - règlement intérieur et création de tarifs pour matériel endommagé ou non restitué

Adopté à l'unanimité des 32 membres présents et représentés,

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE PREND FIN A 19h59.

AFFICHE ET PUBLIE, LE 03 OCTOBRE 2022 EN EXECUTION DE L'ARTICLE L.2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.



Christophe DUMONT